

14 Économie

Conférence de presse du DGBFIP, Jean-Fidèle Otandault

" Nos recettes gardent un niveau suffisant pour couvrir l'ensemble de nos dépenses régaliennes "

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

LE directeur général du Budget et des finances publiques (DGBFIP), Jean-Fidèle Otandault, en séjour à Port-Gentil, s'est entretenu, dernièrement, avec la presse au terme de sa visite de certains chantiers en cours dans la capitale économique, notamment les 3 km de passerelles en construction dans la ville et les voiries urbaines. Il a marqué également une halte à la Maison de la jeunesse et de la culture. Le directeur général du Budget est revenu, au cours de cet échange, sur les atouts de la diversification de notre économie, les fêtes tournantes, etc. Selon Jean-Fidèle Otandault, le président de la République, à travers le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), a initié un pro-

gramme de diversification de notre économie, en vue de booster nos ressources. Grâce à cette diversification, a-t-il soutenu, le secteur hors-pétrole représente aujourd'hui plus de 60% du budget général, alors qu'il y a 5 ans, les ressources pétrolières constituaient plus de 70% des recettes globales. La diversification de notre économie entreprise par le chef de l'Etat, en convient-il, a donc permis d'inverser cette courbe progressivement. « 70% de recettes pétrolières, nous avons réussi à muter notre économie, grâce à la politique du chef de l'Etat. Nous avons des ressources hors pétroles qui représentent 60% du budget de l'Etat. Ce qui nous permet d'amortir les effets de la crise économique liée à la baisse du cours du baril de pétrole », a soutenu Jean-Fidèle Otandault, estimant que plusieurs pays vivent plus durement cette crise que le



Photo : Julie Ngumbi

Jean-Fidèle Otandault lors de la conférence de presse. Photo de droite : Le DGBFIP visitant la passerelle de 3 km en construction à Port-Gentil.



Photo : Julie Ngumbi

Gabon, « qui a réussi à mettre en place des amortisseurs qui permettent d'atténuer ses effets. »
« Il est vrai que nos recettes ont globalement baissé, mais il est tout aussi vrai que celles-ci gardent un niveau suffisant pour couvrir l'ensemble de nos dépenses réga-

liennes, à savoir les dépenses liées aux remboursements de la dette, au paiement des salaires, au fonctionnement et à l'investissement », a indiqué Jean-Fidèle Otandault. S'agissant de la gestion des fêtes tournantes, l'ancien directeur général du contrôle des ressources et des

charges publiques, a déclaré que c'est « un cas d'école de gâchis, de gaspillage et de détournement des finances publiques. Des 500 milliards de crédits mobilisés dans le cadre de ces fêtes, les travaux réalisés représentent à peine 20% », a déploré le financier. Pour ne plus tomber dans les mêmes travers, le président de la République, selon l'orateur, a prôné la bonne gouvernance qui s'accompagne des mécanismes permettant de mieux contrôler la gestion des finances publiques.

RÉFORME La réforme budgétaire avec la Budgetisation par objectif de programme (BOP) en est une parfaite illustration. « Avec la Bop, nous avons renforcé le rôle du Parlement dans la surveillance, le contrôle de l'exécution de notre budget » a ajouté Jean-Fidèle Otandault. Cette nécessité de transparence dans la gestion des

fonds de l'Etat l'a amené également à effectuer des descentes sur le terrain pour s'assurer de l'effectivité de certains chantiers. Parce que, selon lui, on ne peut pas payer si les travaux ne sont pas exécutés. Évoquant la dette régulière, celle concernant les engagements, l'ordonnancement, il a fait savoir qu'elle est payée. Toutefois, a-t-il regretté, « nous avons hérité d'une dette dont soit la dépense n'était pas budgétisée, soit n'avait pas de convention. » Car, pour engager une dépense, il faut des conventions, des crédits budgétaires. « Lorsque vous avez une ligne de crédit budgétaire, et que vous avez des complicités dans l'administration, vous faites engager une dépense qui n'a jamais une contrepartie économique, et que vous vous arrangez à être payé, il arrive un moment où la ressource tarit », a concédé le DGBFIP.

Œuvre de bienfaisance

La SEEG réhabilite le réseau électrique de l'Iphamétra

FA
Libreville/Gabon

EMBLÈME national de la recherche médicale traditionnelle, l'Institut de pharmacopée et de médecine traditionnelle (Iphamétra) retrouve enfin ses capacités opérationnelles, grâce à la remise en état de ses installations électriques par la Société d'énergie et

d'eau du Gabon (SEEG). En effet, l'ancien réseau étant complètement dégradé, la recherche ne pouvait plus se faire sans l'électricité, c'est-à-dire sans énergie véritable dans un centre de recherche aussi important pour le Gabon. C'est fort de ce constat que le directeur général de la SEEG, Jean-Paul Camus, a engagé son entreprise à venir en aide à l'Arboretum, en fournissant de manière



Photo : F.A.

conforme l'électricité dans tous ses bâtiments, pour un coût global de 35 millions de francs. La remise officielle s'est faite, le 10 août dernier, en présence du ministre de la Recherche scientifique, Denise Mekam'ne, et du directeur générale de la SEEG, M. Camus.

Les invités lors de la visite des travaux de réhabilitation en électricité de l'Iphamétra.

« L'Iphamétra est désormais éclairé 24h/24. L'institut ne souffre plus de coupures intempestives, comme ce fut le cas par le passé », s'est réjoui le directeur de l'Iphamétra, le Pr. Henri Paul Bouroubo. Après la remise des travaux, la délégation a effectué une visite de l'arbre à cadenas dans l'Herbier national de Sibang, qui abrite près de 78.000 échantillons de plantes, bois et essences rares.

Atelier/Biodiversité

Mieux gérer les forêts communautaires

FA
Libreville/Gabon

L'ATELIER national sur le projet de relance des activités de création et de développement des forêts communautaires s'est tenu, le 08 août dernier, à l'auditorium du ministère de la Forêt. En présence des représentants des communautés locales, venus de l'intérieur du pays. Cet atelier présidé par le chef de ce département ministériel, Joséphine Flore Mistoul, et intervenant 5 mois après

celui sur la validation du Guide d'application sur la gestion des forêts communautaires, avait pour objectif, entre autres, de sensibiliser et d'informer les représentants des communautés locales, ainsi que certaines parties prenantes, aux dispositions réglementaires relatives aux forêts communautaires. Notamment, la représentativité au sein des bureaux de gestion, des procédures de prise de décision, de la mise en œuvre des projets de développement communautaires, des activités à mener au sein des forêts communautaires et des conventions provisoires



Photo : F.A.

La ministre en charge de la Forêt, Flore Mistoul, remettant les conventions paraphées au directeur général des Forêts, Emile Ngavoussa.

et définitives de gestion des forêts communautaires.

Concrètement, il était question de faire un examen tech-

nique du concept, à travers des débats interactifs axés sur l'état des lieux des forêts communautaires, la politique sociale en matière des eaux et forêts, la mise en œuvre des Plans simples de gestion (PSG) et l'exploitation forestière illégale. Après avoir rappelé aux participants que le développement des forêts communautaires est en phase avec la vision du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, la ministre en charge de la Forêt a invité ces derniers « à s'approprier définitivement les enjeux de cet instrument de développement, en vue de leur meilleure implication dans

la gestion durable de la forêt, conformément aux exigences du Code forestier. » La ministre et le directeur général des Forêts, Emile Ngavoussa, ont paraphé les conventions provisoire et définitive, avant de les remettre aux représentants des communautés locales. « Il ne sera toléré aucun manquement aux obligations liées à l'exploitation et à la gestion des forêts communautaires. Ceux d'entre vous qui ne se conformeront pas aux prescriptions légales en la matière, verront leurs conventions purement et simplement annulées », a prévenu Flore Mistoul.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 10/08/2016	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1078	1USD =	592,126	1 USD	628,375	CAC 40	10/08/2016	4 459,36
		CAD	1,4567	1CAD =	450,303	1 CAD	474,113	DOW JONES	10/08/2016	18 568,18
		JPY	113,2700	1JPY =	5,791	100 JPY	602,203			
		GBP	0,8540	1GBP =	768,109	1 GBP	801,452			
		CHF	1,0899	1CHF =	601,851	100 CHF	63 020,61			
		ZAR	15,0072	1ZAR =	43,709	100 ZAR	4545,26			
		MAD	10,8796	1MAD =	60,292	MAD	62,70			
		CNY	7,3798	1CNY =	88,885	1CNY	91,55			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
10 Août 2016: 45,17		

CHANGEMENTS

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 10/08/2016

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>